

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SPÉCIFIQUES

À LA VENTE DE SERVICES

DE MASSAGE MASSAGE

La présente convention (ci-après la « **Convention** ») énonce les modalités et conditions qui s'appliquent à l'achat de tous les services (ci-après les « **Services** ») de l'entreprise individuelle d'Amélie Robidoux, exerçant sous le nom Massage Massage et ayant sa place d'affaires 185 St-Lambert, Salaberry-de-Valleyfield, dans la province de Québec (J6T 1T8), Canada (ci-après le « **Vendeur** »).

Les termes « vous » et « votre » ont trait à la personne qui achète des Services (ci-après également désignée le « **Client** » et collectivement les « **Clients** ») par l'entremise de notre site internet (ci-après la « **Plateforme** »). Le Vendeur met à disposition de ses Clients, une Plateforme permettant l'achat de services de massothérapie sous forme de certificat-cadeau ou en prenant rendez-vous directement avec un des massothérapeutes affiliés sur la Plateforme.

En utilisant la présente Plateforme pour acheter des Services en ligne, vous devez accepter la Convention et vous convenez d'y être lié. Vous déclarez avoir l'âge requis pour conclure la présente Convention. La présente Convention renferme des renseignements importants au sujet de vos droits et de vos obligations et énonce les restrictions et les exclusions auxquelles vous pourriez être assujéti.

Pour de plus amples informations concernant vos droits et obligations, nous vous suggérons de prendre connaissance des lois et règlements applicables à ce domaine.

1. AUTORISATION D'UTILISER DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Par les présentes, vous autorisez l'échange de documents et d'informations entre vous et Le Vendeur par Internet ou par courrier électronique. Vous convenez que la présente Convention équivaut à une Convention originale écrite intervenue entre vous et le Vendeur. Vous convenez également que l'ensemble des ententes, avis, informations et autres communications que nous vous faisons parvenir électroniquement satisfait aux exigences légales suivant lesquelles ces communications doivent être effectuées.

2. AUTRES DOCUMENTS, ENTENTES ET POLITIQUES

L'utilisation de la Plateforme ainsi que l'activité du Vendeur est régie par différentes politiques. Cela comprend les Conditions d'utilisation et la Politique de protection des renseignements personnels (ci-après les « **Autres politiques** »). Vous déclarez avoir lu les Autres politiques et vous acceptez d'être lié par leurs modalités et conditions.

Malgré ce qui précède, les dispositions de la présente Convention ont préséance sur les dispositions des Autres politiques. En cas d'incompatibilité entre les dispositions de la présente Convention et celles des Autres politiques, les dispositions de la présente Convention s'appliqueront.

3. ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les Services proposés sur la Plateforme sont disponibles à travers le Canada.

4. SERVICES

Les caractéristiques et modalités des Services vendus par le Vendeur sont définies sur la Plateforme. Le prix des Services sont également définis sur la Plateforme. L'affichage de ces informations sur la Plateforme fait foi, mais le Vendeur se réserve le droit de modifier ces informations à sa convenance, en respectant les dispositions légales et réglementaires applicables.

Le Client peut se procurer les Services du Vendeur afin de pouvoir prendre rendez-vous avec des massothérapeutes certifiés pour des soins en cabinet ou à domicile.

Le Client peut se procurer les Services du Vendeur afin de pouvoir prendre rendez-vous avec des massothérapeutes certifiés pour autrui, via par exemple un certificat-cadeau. Un tel certificat-cadeau peut être utilisé par toute personne, et non uniquement par le Client ayant procédé à la Commande.

Les réservations pour des soins, leur modification ou annulation seront réalisés exclusivement sur la Plateforme.

Le Vendeur adressera des rappels de rendez-vous au Client avant chaque rencontre.

Les paiements pour les soins prodigués par le massothérapeute seront effectués exclusivement via la Plateforme et jamais directement entre le massothérapeute et le Client.

Si le Client le demande, le Vendeur s'engage à émettre une facture au Client pour frais d'honoraires pour chaque rencontre.

À la condition que les rencontres aient lieu et si le Client le demande, le Vendeur s'engage à émettre un reçu à fin d'assurances. Aucun reçu d'assurance ne sera émis sans rencontre.

5. ENREGISTREMENT, NOM D'UTILISATEUR ET MOTS DE PASSE

Certaines des fonctionnalités disponibles sur la Plateforme requièrent un enregistrement ou un abonnement. Si vous optez de vous enregistrer ou de vous abonner à une telle fonctionnalité, vous vous engagez à fournir de l'information véridique et à jour à votre sujet, tel que requis par le processus d'enregistrement ou d'abonnement et à mettre cette information à jour promptement si nécessaire afin d'assurer qu'elle demeure juste et complète.

Vous reconnaissez que vous êtes responsable :

- i. de maintenir la confidentialité des mots de passe que vous choisissez ou qui vous sont assignés suite à votre enregistrement ou à votre abonnement ;
- ii. de toute activité qui a lieu sous votre nom d'utilisateur ou sous votre mot de passe ;
et

- iii. de sortir de votre compte à la fin de chaque session.

De plus, vous vous engagez à aviser le Vendeur de toute utilisation non autorisée de votre nom d'utilisateur ou de votre mot de passe. Dans le cas où vous feriez défaut de respecter les obligations énoncées dans le présent article, le Vendeur ne sera pas responsable des pertes ou des dommages en découlant.

6. SUSPENSION DE COMPTE, LIMITATION D'ACCÈS, RÉSILIATION

En cas de violation grave de la présente Convention, ou si le Vendeur a des raisons de croire que vos agissements le nécessitent pour protéger sa sécurité et son intégrité, celles des massothérapeutes affiliés, celles de ses autres Clients ou de tiers, à des fins de prévention des fraudes ou d'enquête, le Vendeur peut prendre la décision de :

- i. Limiter l'accès et l'utilisation de la Plateforme au Client contrevenant ;
- ii. Suspendre le compte du Client contrevenant, de façon temporaire ou permanente selon ce que nécessite la gravité des actes constatés.

7. COMMANDE

La commande de Service que le Client fait en passant par la Plateforme du Vendeur constitue une commande (ci-après la « **Commande** ») et donne lieu à la formation d'un contrat entre le Client et le Vendeur (ci-après le « **Contrat** »). Lors de la Commande d'un Service au moyen de la Plateforme, le Client doit approuver celle-ci.

Le Contrat est formé dès la réception d'une confirmation de Commande par le Client.

Suite à la Commande, les précisions concernant le(s) Service(s) acheté(s) se retrouvent dans un courriel de confirmation qui sera envoyé au Client par le Vendeur. Une facture sera transmise au Client par courriel ou il pourra y accéder depuis son espace personnel sur la Plateforme.

Une Commande ne lie pas le Vendeur tant que celle-ci n'est pas entièrement payée.

Lors de la Commande, le Client doit remplir un formulaire de santé, qui sera accessible au massothérapeute avec qui le rendez-vous aura été pris. Le Client est responsable de mentionner toute condition pouvant être incompatible avec le soin qu'il a acheté sur la Plateforme.

8. ABONNEMENT

En plus de pouvoir acheter de façon ponctuelle sur le Plateforme, cette dernière offre au Client la possibilité de souscrire librement à un abonnement annuel permettant de bénéficier d'un massage par mois, payable mensuellement par le Client (ci-après l'« **Abonnement** »), dont les modalités sont détaillées sur la Plateforme du Vendeur.

En souscrivant à un Abonnement, le Client accepte de payer le tarif affiché par la Plateforme et les frais récurrents (ci-après les « **Frais d'Abonnement** »).

Un Contrat est formé entre les Parties à la date de réception par le Client d'une

confirmation d'Abonnement, date à laquelle les Frais d'Abonnement sont dus par le Client.

Le paiement est effectué de façon automatique chaque mois suivant l'achat de l'Abonnement en utilisant les informations bancaires fournies par le Client lors de la Commande d'Abonnement.

Le Client autorise le Vendeur, soit directement soit par le biais de son service de traitement des paiements, à facturer les Frais d'abonnement par le biais du mode de paiement choisi par le Client, à la date d'échéance. Les Frais d'Abonnement est prélevé mensuellement à la date anniversaire de la formation du Contrat.

En cas de défaut de recouvrement des frais dus, le Vendeur peut, à sa seule discrétion (sans pour autant y être obligé), essayer de recouvrer les frais ultérieurement, et/ou suspendre ou annuler le compte, sans préavis.

L'annulation ou la résiliation de son Abonnement par le Client sont soumises aux conditions de la politique de résiliation (ci-après la « **Politique de résiliation** ») détaillée à l'article 14.

9. PRIX

Tous les prix sont, en absence d'indication contraire, en dollars canadiens (CAD). Les prix affichés sur la Plateforme excluent les taxes applicables.

Bien que le Vendeur s'efforce de fournir une description précise de ses prix, un risque d'erreur subsiste. Le Vendeur se réserve alors le droit de corriger ses prix et tous les renseignements erronés, de modifier les prix des Services ou toute autre modification de la présente Convention, à tout moment, en respectant les dispositions légales et réglementaires applicables. Si un prix est erroné, le Vendeur se réserve le droit d'annuler votre Commande ainsi que les frais facturés et communiquera avec vous afin de vous proposer de passer une nouvelle Commande selon le prix ajusté ou de vous rembourser selon les conditions de la présente Convention et les dispositions légales et réglementaires applicables.

10. MODALITÉS DE PAIEMENT

10.1. Dispositions générales

Pour l'ensemble des Commandes et Abonnements, les modalités de paiement sont établies par le Vendeur, à sa discrétion. Le Vendeur permet que le paiement puisse être effectué par les moyens suivants :

- Visa ;
- Mastercard ;
- Paypal ; et
- Interac.

Si le Client décide de payer par PayPal, il est redirigé vers le site PayPal. Le Client peut donc utiliser tous les modes de paiement définis par PayPal : compte PayPal, cartes Visa, Mastercard, American Express et carte de débit.

Les paiements doivent être approuvés par l'institution financière qui a émis la carte de crédit ou de débit. Le Client doit être légalement autorisé à utiliser la carte qui sera utilisée pour régler la Commande. Le Vendeur garantit qu'il ne recueille aucune donnée bancaire auprès des Clients. Dans le cas où le Service proposé au Client ne bénéficierait pas de la rétrofacturation et que la *Loi sur la protection du consommateur* trouve à s'appliquer, le Vendeur s'engage à ne pas prélever d'argent au Client avant d'avoir effectué sa prestation principale.

Le Vendeur peut prévoir occasionnellement des remises, des rabais, des codes promotionnels au profit des Clients. Les Clients peuvent prendre connaissance par courriel et/ou en consultant la Plateforme.

10.2. Dispositions particulières aux Commandes

Le Client ne peut pas payer en plusieurs fois. Le paiement intégral de toute Commande devra se faire dans un seul versement.

11. DISPONIBILITÉ DES SERVICES

La disponibilité de certains Services peut être limitée. Le Vendeur peut modifier ou retirer des Services à tout moment sans préavis. Si un Service commandé n'est pas ou plus disponible, le Vendeur vous avisera par courriel et votre commande sera automatiquement annulée.

12. ANNULATION DES COMMANDES

Le Vendeur se réserve le droit de limiter ses quantités, de refuser ou d'annuler une Commande, y compris après la transmission d'une Commande, même si celle-ci a été confirmée et facturée. Si votre Commande est annulée après le traitement de votre paiement, vous serez remboursé intégralement par le Vendeur selon les dispositions légales et réglementaires applicables et la présente Convention.

Le Client peut annuler la Commande sans frais vingt-quatre (24) heures avant obtention des Services.

L'annulation de la Commande se fait depuis la Plateforme. Si la Commande est entièrement payée, le Client sera intégralement remboursé. Le Vendeur remboursera les frais au Client selon les dispositions légales et réglementaires applicables et la présente Convention.

Dans la mesure permise par la loi, si le Vendeur constate qu'une notification d'annulation a été donnée de mauvaise foi ou dans une tentative illégitime d'éviter le paiement des Services effectivement reçus et jouis, le Vendeur se réserve le droit de rejeter votre demande de remboursement.

13. SERVICES NON REMBOURSABLES

Certains Services proposés par la Plateforme, tels que les Abonnements, ne sont pas remboursables.

Un certificat-cadeau acheté sur la Plateforme par le Client, n'est ni monnayable ni remboursable.

Dans l'éventualité où le Client souhaite mettre fin à son Abonnement sans respecter les modalités prévues par la Politique de résiliation, le Vendeur n'aura aucune obligation à cet égard de mettre fin au Service et de procéder à un remboursement de votre Abonnement.

14. POLITIQUE DE RÉSILIATION

Le Client peut formuler une demande de résiliation de son Abonnement à tout moment en se connectant à son compte sur la Plateforme, et en suivant les procédures de résiliation.

La demande de résiliation prend effet à la date de sa réception par le Vendeur, date à laquelle les Services prévus dans le cadre de l'Abonnement cesseront d'être fournis au Client. Cette demande est présumée avoir été reçue par le Vendeur à la date et à l'heure enregistrées par le serveur du Vendeur si cette demande est faite en ligne

La résiliation de l'Abonnement entraîne le remboursement au Client des sommes qu'il a versées pour le mois en cours, déduction faite des sommes dues au titre des Services déjà fournis par le Vendeur au Client au titre de la période au cours de laquelle la demande de résiliation intervient. Si l'intégralité des Services, pour la période en cours au moment de la demande de résiliation, a déjà été fournie, le Client n'obtiendra aucun remboursement.

15. EXCLUSION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le Vendeur rend les Services professionnellement et conformément à la pratique de son secteur d'activité. Le Vendeur n'assume aucune garantie expresse ou implicite concernant, notamment, la valeur commerciale ou l'effectivité des Services rendus.

Le contenu et les informations disponibles sur la Plateforme sont fournis à titre d'information uniquement. Aucun des contenus mis à disposition sur la Plateforme ne doit être interprété comme un conseil ou une consultation médicale d'aucune nature. Le contenu n'est pas destiné à remplacer un avis, un diagnostic ou un traitement médical professionnel. En utilisant la Plateforme, le Client accepte de ne pas considérer l'utilisation de la Plateforme et/ou le Service comme substitut à un avis médical professionnel et de toujours demander l'avis de son médecin ou d'un autre fournisseur de soins de santé qualifié pour toute question d'ordre médical. En aucun cas une relation médicale professionnel/patient entre le Vendeur et le Client ne sera créée par l'utilisation de la Plateforme ou l'achat d'un Service sur cette dernière.

Le Vendeur ne recommande ni n'approuve aucun test, produit, procédure, opinion ou autre information spécifique qui pourrait être mentionné sur la Plateforme ou qui serait communiqué au Client par un massothérapeute affilié.

Le Vendeur fournit uniquement une Plateforme permettant la prise de rendez-vous entre des massothérapeutes agréés affiliés et des individus. Les massothérapeutes demeurent entièrement responsables des soins, traitements ou conseils prodigués.

Bien que le Vendeur fournisse des informations sur divers massothérapeutes via la Plateforme, le Vendeur ne recommande aucun des massothérapeutes en particulier et ne fournit pas les Services rendus par ces professionnels.

Le Vendeur s'assure uniquement des qualifications professionnelles des massothérapeutes affiliés à la Plateforme, mais ne garantit pas et ne peut pas garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de cette collecte d'informations ni qu'un massothérapeute est qualifié pour effectuer un service donné. Le Vendeur ne détient aucun contrôle sur les Services prodigués.

Il incombe uniquement à chaque Client, et non au Vendeur, de déterminer si un massothérapeute est qualifié et capable de fournir des Services. Le Client doit faire preuve de bon sens et de prudence pour protéger ses biens personnels et sa sécurité personnelle et celle des autres. Le Client accepte qu'il soit de sa responsabilité de prendre des précautions raisonnables dans toutes les actions et interactions avec tout tiers avec lequel il interagit dans ou par le Service.

Le Vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage causé au Client lors de la séance de massothérapie (transmission d'une maladie, dommage corporel ou psychologique etc...). Le Client reconnaît et comprend que la confiance qu'il accorde à toute information fournie par la Plateforme ou par tout massothérapeute est uniquement à ses propres risques et assume l'entière responsabilité de tous les risques qui y sont associés, dans la mesure permise par la loi. Le service n'est pas destiné aux urgences médicales. Si vous pensez avoir une urgence, appelez immédiatement le 911.

16. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DU CLIENT

De manière complémentaires aux différentes obligations et responsabilités du Client énoncés dans la présente Convention, le Client s'engage à fournir tout renseignement nécessaire et pertinent pour maximiser l'efficacité des Services.

Notification de la rencontre

Le Client recevra une notification, demandant qu'il confirme sa présence, de la part de la Plateforme vingt-quatre (24) heures avant l'heure du rendez-vous prévu avec Le Vendeur (ci-après la « **Notification** ») et le Client s'engage à confirmer sa présence.

La Notification peut être reçue par le Client de l'une des manières suivantes :

- Par courriel ; ou
- Par message texte sur le téléphone.

La Notification est envoyée aux coordonnées fournies au dossier par le Client. En cas de changement des coordonnées ou de perte du téléphone, le Client s'engage à aviser Le Vendeur dans les plus brefs délais afin que le dossier du Client puisse être mis à jour.

Rencontres et confidentialité

Il est de la responsabilité du Client de respecter les rendez-vous établis entre lui et le massothérapeute. Le Client doit aviser le Vendeur, par un appel téléphonique ou par un message texte, au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure du début de la séance du

fait qu'il ne peut pas se présenter à la séance. En cas de non-respect du délai par le Client (ci-après « **Annulation Tardive** »), des frais administratifs équivalent au montant total du Service devront être déboursés et la réservation d'une nouvelle rencontre est conditionnelle au paiement de ces frais. En cas de retard, le Client doit aviser le Vendeur et si le retard est de plus de quinze (15) minutes et que le Client n'avait pas avisé le Vendeur, la rencontre est annulée et les mêmes effets qu'une Annulation Tardive s'appliqueront.

Lorsque les soins sont réalisés au domicile du Client, Client admet qu'il est de sa responsabilité de s'assurer que l'environnement pour la séance de soins permette sa tenue sans interruption. Le Vendeur ne peut pas être tenu responsable si la rencontre est interrompue à cause de l'environnement ou de problématique du Client et le Service ne sera pas remboursé et le temps ne sera pas repris.

Le Client s'engage à être dans un endroit où la confidentialité et le respect de l'espace thérapeutique est préservé. Si ce n'est pas le cas, le massothérapeute peut mettre fin à la rencontre immédiatement et ce, sans remettre le temps déjà utilisé dans les cas suivants :

- En cas de non-respect du Client envers les avis, conseils et directives du massothérapeute, pendant et dans le suivi des séances ;
- En cas d'incitation de la part du client à l'accomplissement d'actes illégaux, injustes ou frauduleux ;
- En cas de risque raisonnable pour la santé du membre ;
- En cas de harcèlement ou l'abus sexuel de la part du client lorsqu'il y a utilisation notamment de la force, des cadeaux, de l'argent, des menaces, du chantage, de la coercition ou encore de la violence psychologique, verbale ou physique ;
- En cas de mauvaise hygiène personnelle du client ;
- Si le client refuse toute utilisation de draps pour se couvrir s'il est dévêtu, afin que les organes génitaux et le pli interfessier ne soient jamais exposés ; ou
- Si le client est sous l'effet de l'alcool, d'une drogue ou de toute substance qui pourrait affecter sa lucidité ou sa santé.

Dans tous les autres cas qui ne sont pas abordés aux deux paragraphes précédents, le temps restant pourra être ajouté lors d'une rencontre ultérieure après entente préalable entre le Client le massothérapeute, après notification au Vendeur.

17. FORCE MAJEURE

Le Vendeur ne sera pas tenu responsable de l'inexécution, totale ou partielle, de l'une quelconque de ses obligations envers le Client, ni des dommages ou pertes que le Client pourrait subir si l'inexécution ou le retard des Commandes résultent d'une force majeure ou catastrophe naturelle.

La force majeure désigne tous les événements imprévisibles et imparables, indépendants de la volonté du Vendeur, de quelque nature que ce soit, comprenant mais n'étant pas limitée aux situations suivantes : catastrophes naturelles, intempéries, incendies, inondations, avalanches, glissements ou affaissements de terrains, grèves, sabotage, embargo, interruptions ou retards dans les transports ou moyens de communications, actes ou règlements émanant d'autorités publiques, civiles ou militaires, (y compris les retards dans l'obtention d'autorisations ou permis de toute sorte), guerres ou pandémies, qui ont pour effet de rendre le Service inexécutable de façon

momentanée ou définitive.

Si un tel évènement survient, tel que défini précédemment, le Vendeur doit le notifier au Client, par écrit, et les délais d'exécution prévus sont prolongés de plein droit de la durée de l'évènement. Si la durée de l'évènement de force majeure est supérieure à six (6) mois, le Client peut résoudre le Contrat au moyen d'un avis envoyé au Vendeur.

Toute contrepartie prévue au Contrat qui aura déjà été exécutée fera l'objet d'un remboursement ou d'un paiement sur réception par une Partie d'un avis écrit de l'autre Partie.

18. LOI APPLICABLE ET TERRITOIRE D'APPLICATION

La présente Plateforme et son serveur sont situés dans la province de Québec, au Canada. La présente Convention doit être interprétée conformément aux lois de la province du Québec et aux lois du Canada qui s'appliquent dans cette province.

La présente Convention doit être considérée à tous égards comme un contrat de vente à distance régie par les lois de la province du Québec, sans égard aux principes de conflit des lois.

Sous réserve des lois applicables, y compris la *Loi sur la Protection du consommateur*, tout différend entre le Vendeur et les Clients sera soumis aux tribunaux de la Province du Québec, qu'importe le lieu de résidence du Client.

Nonobstant toute attribution de compétence et de droit applicable, lorsque le Client est un consommateur au sens de la *Loi sur la protection du consommateur du Québec*, alors tout litige relatif aux présentes Conditions sera régi par le droit de la Province du Québec, et sera nécessairement porté devant une juridiction compétente en application des règles du Code de Procédure civile.

19. TITRES

Des titres sont inclus dans la présente Convention dans le seul but d'en faciliter la consultation et la compréhension et n'ont aucune incidence sur l'interprétation de la présente Convention. L'interprétation générale de la présente Convention est soumise aux dispositions du *Code civil du Québec*.

20. CESSION

Vous ne pouvez pas céder vos droits ou obligations aux termes de la présente Convention sans avoir obtenu un consentement écrit exprès du Vendeur.

21. MINEURS

Le Vendeur rappelle que la Plateforme est prévue pour une utilisation par une personne majeure, et non par une personne mineure. Si certaines annonces présentes sur la Plateforme sont adressées à un public mineur, tout achat de Service ou d'Abonnement ne peut être fait que par un adulte, et l'utilisation de la Plateforme par un mineur doit être effectuée sous la surveillance d'un parent ou tuteur.

22. APPLICATION

Les Parties sont liées par la présente Convention et reconnaissent avoir pris connaissance de leurs droits et obligations réciproques.

23. PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Les dispositions de la présente Convention n'ont pas vocation à se substituer à la *Loi sur la Protection du Consommateur*, cette dernière trouvant à s'appliquer prioritairement dès lors que la situation l'exige.

24. INTERPRÉTATION

La présente Convention est interprétée selon les règles du *Code civil du Québec*. Les clauses s'interprètent les unes par les autres, en donnant à chacune le sens qui résulte de l'ensemble de la Convention.

25. LANGUE : FRANÇAIS ET ANGLAIS

En cas de problème de définition ou d'interprétation entre les versions anglais et française de la présente Convention, la version française prévaudra.

26. INTÉGRALITÉ DE L'ENTENTE

La présente Convention, les Autres politiques, modalités et conditions intégrées aux présentes par renvoi ou mentionnées dans les présentes, constituent la Convention intégrale intervenue entre vous et le Vendeur relativement aux conditions générales de vente, à l'utilisation de la Plateforme et les transactions effectuées sur cette Plateforme ou à partir de celui-ci. Elles remplacent toutes ententes ou Conventions antérieures (électroniques, verbales ou écrites) concernant l'objet des présentes, et elles ne peuvent être modifiées que par écrit conformément à la présente Convention.

27. ABSENCE DE RENONCIATION

Le fait que le Vendeur ne fasse pas valoir une disposition des présentes ou ne donne pas suite à un manquement aux présentes de votre part ou de la part d'un tiers ne signifie aucunement que Le Vendeur renonce à son droit de faire valoir les modalités des présentes ou de donner suite à des manquements semblables pour le futur.

Vous déclarez avoir lu et compris la présente Convention et que l'intégralité de la présente ne fait état d'aucune clause illisible, incompréhensible, et accepter l'intégralité de la présente Convention SANS AUCUNE RÉSERVE.

28. MODIFICATION DES CONDITIONS

Le Vendeur se réserve le droit de modifier, changer ou mettre à jour les présentes Conditions d'utilisation. Le Vendeur notifiera par courriel les Clients trente (30) jours avant l'entrée en vigueur de ces modifications.

Si le Client n'accepte pas les présentes Conditions générales de vente ou, selon le cas, les Conditions générales de vente telles que modifiées, il ne doit pas, ou ne doit plus, utiliser

la Plateforme. Il aura, au plus tard, trente (30) jours après l'entrée en vigueur des modifications pour envoyer une notification au Vendeur.

L'utilisation de la Plateforme par le Client après des modifications signifie que le Client consent à respecter et à être juridiquement lié aux Conditions générales de vente modifiées. Le Vendeur informera les Clients de tout changement de ces Conditions générales de vente trente (30) jours en avance.

29. PERSONNE-RESSOURCE

Pour tout retour, échange, remboursement, annulation des Commandes et des abonnements vous pouvez contacter la personne responsable, par :

Courriel : info@massagemassage.ca

Téléphone : 514-996-2635

Dernière mise à jour effectuée le 15 février 203.